

# De l'argent frais pour les entreprises

• **Nouveaux outils de financement développés par Maroc PME**

• **Sont ciblées les entités ayant un chiffre d'affaires inférieur à 200 millions de DH**

DE nouveaux moyens de financement pour les entreprises. Maroc PME (ex-ANPME) vient de lancer un nouveau programme d'appui aux opérateurs économiques impliqués dans le plan d'accélération industrielle. Le budget proviendra du Fonds de développement industriel. Le nouveau package d'outils d'accompagnement des entreprises s'inscrit dans le contrat-programme 2015-2020 entre Maroc PME et le gouvernement. Le dispositif se décline en un package de trois offres. La première, baptisée Istitmar Croissance, est destinée à la très petite entreprise (TPE) ayant réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de DH au titre du dernier exercice clos. D'autres conditions sont exigées pour bénéficier du programme de soutien: développer un projet d'investissement à fort

la création de valeur ajoutée et d'emplois. Pour permettre aux entreprises de monter en gamme, le contenu de l'offre Istitmar Croissance a été enrichi. Ainsi, le montant plafonné a été porté à 10 millions de DH contre 5 millions auparavant, à hauteur de 20% du programme d'investissement.

Pour recevoir le règlement, les PME intéressées doivent remplir en ligne une demande d'adhésion. Le délai pour le dépôt des dossiers a été fixé en deux temps: soit le 15 octobre, soit le 15 novembre directement

à travers Maroc PME ou un organisme bancaire. De manière générale, les entreprises qui souhaitent bénéficier des outils d'accompagnement développés par Maroc PME devront montrer patte blanche, en étant en situation régulière par rapport à l'administration fiscale, des douanes, à la CNSS.

Le troisième dispositif lancé par l'ex-ANPME s'adresse aux auto-entrepreneurs. Mais il s'agira d'un programme d'accompagnement plutôt que de financement direct. Le principe consistera pour Maroc PME à

cibler la galaxie de fournisseurs informels à travers leurs clients parmi les entreprises bénéficiant des programmes de l'agence. L'objectif étant de les inciter à adhérer au dispositif de l'auto-entrepreneuriat pour constituer avec leurs clients un écosystème dans le cadre de la stratégie d'accélération industrielle. □

Hassan EL ARIF

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Bientôt une offre dédiée aux auto-entrepreneurs

C'EST Maroc PME, ex-ANPME, qui a été investie de par la loi de développer des programmes d'appui aux auto-entrepreneurs. Elle vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour l'identification de partenaires publics ou privés ayant des projets d'encadrement ou d'opportunités d'affaires pour les auto-entrepreneurs. Associations, fondations, entreprises sociales, holdings, groupes familiaux peuvent soumissionner. L'accompagnement recherché porte notamment sur la sensibilisation, la formation, la mise en place de plateformes d'affaires, l'éducation financière, la présence sur le web... □

potentiel de croissance, avoir pour objectif de développer un projet de transformation ou de valorisation industrielle, renforcer sa relation avec un donneur d'ordre et représenter un modèle économique innovant. Les entreprises intéressées peuvent saisir leur dossier sur le portail de Maroc PME (candidature.marocpme.ma). Les patrons de TPE le peuvent également. Les TPE intéressées ont jusqu'au 30 octobre pour déposer leur dossier via Maroc PME ou une banque.

Le deuxième produit lancé par Maroc PME, Istitmar Croissance, est une prime à l'investissement destinée aux entreprises opérant dans l'industrie ou des activités annexes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 et 200 millions de DH. La PME doit également porter un projet de développement favorisant la croissance,